

LE SELOMMOIS



N° 15 - AVRIL - MAI - JUIN 2018



LE MOT DU MAIRE

Les mois passent et l'année 2018 est déjà bien avancée.



Après une remise du bulletin municipal en présence des 15 conseillers municipaux, c'est avec plaisir que nous vous avons présenté le bilan de 2017 et les projets pour 2018. Merci à l'ensemble des personnes qui se sont déplacées.

Les deux grands chantiers seront le réaménagement de l'ensemble du rez-de-chaussée de la mairie, de la cour de l'école mais aussi la création de toilettes publiques avec un accès pour les personnes à mobilité réduite.

L'EHPAD (ou maison de retraite) de Selommes va enfin voir le jour. Les travaux de totale restructuration commenceront en juin ou au plus tard en septembre de cette année. Ce projet majeur va modifier l'image de Selommes grâce à un accueil de qualité et de confort pour nos aînés, tellement indispensable.

Nous sommes également conscients que l'ensemble de nos routes et nos trottoirs se dégradent. Les périodes d'enneigement que nous avons vécu ces dernières semaines, n'ont fait qu'empirer la situation.

Nous travaillons actuellement à l'étude de l'enfouissement des réseaux dans le centre du village.

Les travaux du presbytère sont terminés. L'ensemble des menuiseries, l'électricité et les peintures ont été restaurés. Un grand merci au diocèse sans qui ces travaux n'auraient pu être réalisés. C'est avec grand plaisir que ce bâtiment va revivre grâce à l'arrivée de l'abbé Lemaire. Un verre d'accueil ouvert à tous aura lieu le samedi 14 avril à 11 h au cloître du presbytère.

Le centre de loisirs du mois de juillet aura lieu les journées entières et pour la première année, sera de la compétence, de la Communauté d'agglomération Territoires vendômois.

Nous accueillons également depuis le 20 février Baptiste Baron, employé communal qui travaillait aux espaces verts de la ville d'Orléans.

Les travaux d'entretien et d'étude de devis se poursuivent, notamment pour le mur de l'école primaire, le changement de la chaudière de la Résidence de la Vallée, le changement de fenêtres dans un logement communal, l'étude de l'acoustique à la cantine de l'école maternelle, les espaces verts...

Un grand merci à l'ensemble des associations qui rythment, de par leurs nombreuses manifestations, la vie quotidienne dans notre village. Merci aux photographes qui ont alimenté nos réseaux sociaux de beaux paysages de Selommes sous la neige.

Vous pouvez toujours découvrir toutes ces précieuses informations sur le site Internet de la commune sur selommes.fr.

À l'arrivée des beaux jours, l'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, un très beau printemps et également une très bonne lecture de ce 15^e selommois.

Claire Foucher-Maupetit, votre Maire,

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture du secrétariat au 02 54 23 81 03.

Publication de la Mairie de Selommes

Claire Foucher-Maupetit

Commission Communication :

Lysiane Balan (02 54 23 87 30)

Marie-José Groult (06 49 98 55 86)

Martine Guittou (02 54 23 81 89)

Maurice Bodin

et **Cécile Meunier**

Conception, réalisation et impression :



LES ÉDITIONS DU LOIR (09 72 46 54 42)

Vendôme

Prochaine parution : juillet 2018

Date d'envoi des articles : du mardi 1^{er} au mardi 15 mai 2018

Adresse mail : selommois@gmail.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Paul Collonnier
- Juan Moisan Gasselin
- Alban Michalon
- Yann Beaudouin

PACS

- Axel Brault et Flavie Monnerie
- Jérôme Pommier et Alexandra Dos Santos

DÉCÈS

- Simone Busson, née Campagne, 90 ans
- Yvonne Renaud, née Lherault, 87 ans
- Danielle Mora, née Jacq, 73 ans

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes de Selommes **nés en avril, mai et juin 2002** sont priés de se présenter à la mairie afin de se faire inscrire sur les listes de recensement militaire, **dans le mois qui suit leur seizième anniversaire.**

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture (hors congés)

Lundi, mardi, mercredi : 9 h - 12 h

Jeudi, vendredi : 16 h - 19 h

Fermé le samedi

Téléphone : 36-31 ou 02 54 77 79 91



MAIRIE

RAPPEL des heures d'ouverture :

Lundi et jeudi : 10 h - 12 h

Mardi : 10 h - 12 h et 14 h - 16 h

Vendredi : 10 h - 12 h et 16 h - 18 h

Tél. : 02 54 23 81 03

mairie.selommes@wanadoo.fr

www.selommes.fr



Le secrétariat de mairie sera fermé :

- du lundi 7 mai au vendredi 11 mai 2018 inclus
- du lundi 13 août au vendredi 17 août 2018 inclus

EHPAD « LES TOURTRAITS »

Dimanche 4 mars, dans le grand salon de l'Ehpad Les Tourtraits, l'association « Les Cavaliers de la tour » a présenté une démonstration de danses de salon. Sept couples de danseurs ont évolué ensemble devant un public attentif et comblé.

Au programme des danseurs, tango, paso doble, rumba, chachacha, bachata, rock, valse et danses en ligne comme le madison, le kuduro (madison sénégalais) et le charleston.

Des résidents n'ont pas hésité à se joindre aux danseurs notamment pour la valse et le tango, chers à leur cœur ! Cet après-midi récréatif et festif a été très apprécié des résidents.



Association « Les Cavaliers de la tour » :

Cours de danses de salon tous les lundis de 18 h 30 à 21 h 30, à la salle des fêtes de Coulommiers-la-Tour.

Renseignements :

07 89 52 49 19 - lescavaliersdelatour@gmail.com

L'ardeur à l'EHPAD

Blouses jaunes du matin au réveil
Elles sont nos rayons de soleil
Tout passe par leurs mains
L'agréable et le moins bien
Toujours avec un sourire même si...

Puis le blanc neige des infirmières
Pour tester notre santé et nos misères
Un autre jaune, toilette et ménage s'enchainent
Les couloirs par les chariots sont encombrés
Pour la distribution des petits déjeuners

Ardeur aussi en cuisine, pendant ce temps,
Car les résidents attendent
Les repas avec fougue et empressement
Seul moment de tranquillité
Mais là aussi les blouses aident avec sérénité
Calme et énergie ceux qui ont des difficultés
Le repas chinois en fut une preuve vivante
Quant aux animations elles nous enchantent !!!

Poème réalisé par une des résidentes pour le personnel soignant.

93 ans
C'est impressionnant !!!
Il y a toujours des embêtements
C'est dur de mettre ses chaussettes
Sans faire de pirouettes
Se faire une discipline de vie
Pour garder un peu d'énergie
Hélas, on est obligé
De se faire aider
C'est aussi la perte de son épouse
Et jeunes frères
Et amis très chers
Un p'tit peu de volonté
Pour s'occuper
Et ne pas se laisser aller
Pour ne pas succomber
À la facilité.

Serge Boulay



Poèmes écrits par les résidents dans le cadre du Printemps des poètes.

AGENCE POSTALE



L'agence postale sera fermée :

- **du lundi 7 mai au vendredi 11 mai**
- **du lundi 11 juin au jeudi 21 juin.** Ouverture assurée par Céline Magne **les mercredis 13 et 20 juin** (9 h à 12 h) **et les vendredis 15 et 22 juin** (de 16 h à 19 h)

BALAYAGE DES RUES

Mercredi 11 avril 2018

Mardi 15 mai 2018

Vendredi 15 juin 2018

Merci de laisser les trottoirs libres afin de faciliter le passage de la balayeuse.

BIENVENUE BAPTISTE !

C'est avec plaisir que nous accueillons depuis le 20 février 2018 Baptiste Baron comme agent communal.

Baptiste a 27 ans. Il travaillait précédemment aux espaces verts de la ville d'Orléans. Nous lui souhaitons la bienvenue.



ACCUEIL DE L'ABBÉ LEMAIRE

Vous êtes cordialement invités au verre de l'amitié offert en l'honneur de l'arrivée de l'Abbé Michel Lemaire le samedi 14 avril à 11 h au cloître du presbytère.

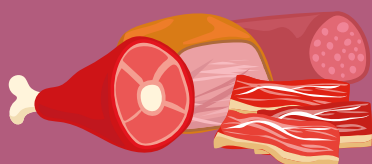


NOUVEAU CHARCUTIER TRAITEUR AMBULANT

Chaque 4^e dimanche du mois, M. Haaff sera place de la mairie de 8 h à 13 h

Vous pouvez lui passer commande en appelant au 06 76 17 74 01.

N'hésitez pas à le contacter !



JEUX DE PLEIN AIR

Des jeux de plein air (balançoires, cordes à noeud...) vont être installés sur les portiques existants au plan d'eau pour la plus grande joie des petits et des grands.

Le célèbre tourniquet sera réparé et installé de nouveau en avril.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le Maire et les Membres du Conseil Municipal invitent les sociétés, organisations, fonctionnaires, associations des Prisonniers et Anciens Combattants, les médaillés militaires et toute la population à participer à la cérémonie de la Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 : **le mardi 8 mai 2018 sur la place de la mairie à 11 h 15.**

À l'issue de la cérémonie un verre de l'amitié sera offert par la municipalité.



CENTRES DE LOISIRS, ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

Des branches coupées des sapins ont été mises à disposition pour l'école et la garderie. Les enfants ont ainsi pu décorer la clôture de l'école maternelle.

Marie-Neige Danes,
Responsable Accueil de loisirs périscolaire
4 avenue de la Gare - 41100 Selommes
Tél : 02 54 23 84 88

Centre de loisirs de Selommes du 9 au 27 juillet 2018

Inscriptions ouvertes à partir du 16 avril 2018 en ligne en créant un compte famille sur le site www.territoiresvendomois.fr

CHIENS ERRANTS

On constate parfois que des chiens errent dans la commune. Nous vous rappelons que les propriétaires sont les seuls responsables de leurs animaux et des dommages que ces derniers pourraient occasionner.

Le maire est habilité à mettre fin à l'errance ou à la divagation des animaux au titre de son pouvoir de police. Il peut notamment faire appel au service de la fourrière ou autre organisme habilité.



Merci donc aux propriétaires de surveiller leurs animaux afin d'assurer la sûreté et la sécurité de tous, enfants et adultes.

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Règles concernant l'élagage :

La réglementation prévoit que tout propriétaire d'arbres ou de haies dont les branches forment saillie sur les chemins ruraux ou les voies urbaines, est tenu de les élaguer afin qu'ils ne gênent pas la visibilité, ni le passage des piétons ou des véhicules. Ils ne doivent pas masquer la signalisation routière ni atteindre les lignes aériennes d'électricité et de communication.

Règles concernant le brûlage des végétaux :

Il est interdit d'allumer des feux, quel que soit la nature des déchets.

Les déchets doivent donc être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie.

Règles concernant les engins sonores :

Les beaux jours reviennent et avec eux les travaux dans nos jardins. Voici l'article de loi vous informant sur les règles à respecter :

Article 6 : propriétés privées

6.1 Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que : tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : 8 h 30 - 12 h et 14 h - 19 h,
- les samedis : 9 h - 12 h et 15 h - 19 h,
- les dimanches et jours fériés : 10 h - 12 h.

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE SELOMMES



Durant l'Assemblée Générale de l'ASC du 8 septembre 2017, j'ai fait part de ma décision de céder la place de Présidente à la prochaine rentrée de septembre 2018.

Nous invitons toute personne ayant le souhait de faire partie du bureau de l'ASC à se faire connaître rapidement afin d'assurer une transition, notamment auprès de nos partenaires (banque, assureur, Comité départemental CODEP, ainsi que les professeurs).

Vous pouvez contacter les membres du bureau : Patricia Duchâteau, Corinne Page, Hélène Chaigneau, Stéphanie Lefort, Odette Leroux, Philippe Guitton et Stéphanie Delavault.

Patricia Duchâteau, Présidente

DÉFILÉ DE MODE CHARLOTT'

Samedi 19 mai 2018 au foyer communal de Selommès

Organisé par « Selommès, au fil du temps »

Contact : 06 86 53 73 76 - f Nadia Charlott



USS : BROCANTE VIDE GRENIER



Pour la 25^e année, à l'ancien stade
Dimanche 17 juin 2018
10 € l'emplacement

Réservation au :
07 85 43 53 11 - 06 81 76 59 82



MUSIQUE À SELOMMES



Le printemps arrive et nous vous invitons à partager de bons moments musicaux :

Samedi 7 avril à 17 h : audition des élèves de l'école de musique au foyer communal de Selommès.

Samedi 21 avril : concert avec la musique d'Herbault à Herbault.

Samedi 5 mai à 17 h : concert de l'orchestre musijeunes (stage musical d'une semaine avec les écoles de musique de Lancé-Pray et Lunay). Un concert sera aussi donné le vendredi 4 mai à Lunay.

Mardi 8 mai : défilé de commémoration à Selommès (11 h 30) et Champigny-en-Beauce.

Samedi 26 mai à 20 h 30 : concert de printemps à Selommès.

Samedi 23 juin : fête de la musique à Selommès.

À vos agendas !!!
Nous vous attendons nombreux pour passer d'agréables moments.
Musicalement.

Élise Chevais, Présidente

La Communauté d'agglomération Territoires vendômois met en place un service gratuit de mise en relation entre parents et babysitteurs.

Le principe est simple : les jeunes à partir de 16 ans s'inscrivent pour une année scolaire en renseignant leurs aptitudes, l'âge des enfants qu'ils souhaitent garder, leur mobilité et leur disponibilité. La base de données, anonymisée, est consultable

sur le site www.territoiresvendomois.fr et, après un contact avec les parents intéressés, les informateurs jeunesse du service « P@rticipation et Information des Jeunes » opèrent la mise en relation entre les parents et les babysitteurs.

La suite ne regarde plus la collectivité et s'effectue directement entre les intéressés avec toutefois un rappel fait à chacun des droits et obligations des babysitteurs et des parents employeurs.



ESPACE MULTIMÉDIA

En mai :

→ Mercredi 2 mai 2018 de 10 h à 11 h et 11 h 15 à 12 h 15 (thème à définir)

**Animations gratuites sur inscription
au 07 68 58 75 13**

multimedia.polesaintamand@territoirevendomois.fr
www.reseau-multimedia-ccbg41.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi : 14 h - 17 h 30

Mercredi : 10 h - 12 h 30

L'espace multimédia sera fermé le mercredi 9 mai.

Ces animations sont ouvertes à tous et gratuites.

Pour de plus amples renseignements, contactez-nous **ou n'hésitez pas à nous rejoindre...**

- Depuis plusieurs années, un groupe de lectrices et lecteurs s'est constitué pour participer au **prix littéraire « Roblès »** organisé par la bibliothèque de Blois. Il s'agit de lire 6 romans adultes entre mars et juin. Chaque participant élit son roman favori. Si vous le souhaitez, vous pouvez intégrer le groupe, ils seront ravis de vous accueillir.
- **Heure du conte** : venez nombreux écouter une ou des histoires, pour petits et grands... Les **samedis à 11 h**, 14 avril, 19 mai et 9 juin.
- Heure du conte des Tout-petits, le mercredi 16 mai à 10 h 30.
- **Ateliers d'écriture** : animés par Sandra. Sur inscription à la Médiathèque ouvert à tous à partir de 8 ans. **De 10 h 30 à 12 h 30 les samedis 14 avril et 13 mai.**
- **Exposition** : Dominique Mansion, artiste de Boursay vous propose une exposition « Le jardin et son cadre » du 6 avril au 26 mai. **Vernissage, conférence et dédicace** de Dominique Mansion le vendredi 13 avril à 18 h.
- **Atelier de Land Art** : Anamorphose par Liska. Mercredi 25 avril de 15 h 30 à 17 h. Tout public à partir de 8 ans, sur inscription.
- **Concert de jazz** Festival Charivari le 24 mai à 19 h 30 organisé par Figures Libres.
- **Exposition** du 1^{er} au 30 juin, la Médiathèque mettra en lumière les textes des ateliers d'écriture 2017-2018 avec le vernissage le samedi 2 ou 9 juin à 11 h.
- **Marathon du savoir junior** : le mercredi 20 juin (14h-18h). Venez nombreux, jouer entre amis et tester votre culture générale en répondant à des questions faciles dans tous les domaines de la connaissance. Récompenses et goûters offerts aux participants. Animé par Marie-Françoise. À partir de 8 ans.

Médiathèque

17bis rue du Bout des Haies
41100 Selommes
02 54 23 83 34



mediatheque.selommes@territoiresvendomois.fr
www.mediatheque-ccbg41.fr
Responsable : Mlle Ingrid Jorgensen

Horaires d'ouverture :

- Mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 16 h à 19 h
- Vendredi de 16 h à 19 h
- Samedi de 10 h à 12 h 30

LES SELOMMOIS À L'HONNEUR

FÉLICITATIONS !

Jean-François Gratecap, boulanger à Selommes « Aux Délices selommois », a reçu une récompense pour ses croissants au beurre par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Aux Délices selommois
2 rue du Bout des Haies
41100 Selommes
Tél : 02 54 23 80 44



Vous connaissez un selommois qui a été récompensé, a fait quelque chose de particulier, est connu... ?
 Faites nous le savoir, nous le mettrons à l'honneur.

? DEVINETTES

Devinette du Selommois n°14 : Sur la façade de l'église nous pouvons voir deux petites statues, sur la gauche un saint et sur la droite une tête de cochon. Comment se nomment ces statuettes et que traduisent-elles ?

Réponse : Il s'agit de modillons, si l'un représente un saint, l'autre représente un cochon, qui tous les deux symbolisent le paradis et l'enfer.



Devinette :
 Villarceau, Villemardy, Villetrun... Pourquoi tant de noms de communes et lieux-dits, commencent-ils par le préfixe « VILLE » ?

CALENDRIER 2018 DES MANIFESTATIONS

AVRIL	MAI	JUIN
<p>Samedi 7 <i>La lyre amicale</i> Audition de l'école de musique à 17 h</p>	<p>Samedi 5 <i>Musique Selommes</i> Concert musijeunes à 20 h 30 au foyer</p> <p>Mardi 8 Commémoration de la victoire 1945 à 11 h 15 sur la place de l'église</p> <p>Jeudi 10 <i>Union sportive selommoise</i> Tournoi des jeunes de 9 h à 20 h</p> <p>Mercredi 16 <i>La boule selommoise</i> Concours de boules à 14 h au plan d'eau</p> <p>Samedi 19 Défilé de mode à 19 h au foyer communal</p> <p>Samedi 26 <i>La boule selommoise</i> Concours de boules à 14 h au plan d'eau <i>La lyre amicale</i> Concert de printemps à 20 h 30</p>	<p>Vendredi 1^{er} <i>Selommes au fil du temps</i> Assemblée Générale à 20 h 30 au foyer communal</p> <p>Samedi 9 50 ans du VCRF au stade de Villetrun</p> <p>Samedi 16 Fête de la musique à Villemardy</p> <p>Dimanche 17 USS Brocante à partir de 5 h 30 au vieux stade Comité des fêtes Randonnée pédestre selommoise à 7 h 30</p> <p>Samedi 23 USS Assemblée Générale à 10 h Fête de la musique à 18 h au cloître du presbytère</p> <p>Samedi 30 APE Kermesse des écoles avec repas dansant à 15 h au vieux stade</p>